



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 26 avril 2021 (17h00)  
Hôtel de Ville - Salle Montgolfier**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	21
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	20/04/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur François CHAUVIN

Etaient présents : Edith MANTELIN, Antoine MARTINEZ, Patrick SAIGNE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Assia BAIBEN-MEZGUELTI, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Gracinda HERNANDEZ, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Michel SEVENIER.

Pouvoirs : Aurélien HERRERO (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELTI), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Romain EVRARD (pouvoir à Juanita GARDIER), Jamal NAJI (pouvoir à Claudie COSTE), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Sophal LIM (pouvoir à Eric PLAGNAT), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Michel SEVENIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Eric PLAGNAT).

**CM-2021-71 - HABITAT - CONSEIL TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT  
D'ALLIADE HABITAT - SA HLM - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

A la suite de la fusion de la SA HLM "LE FOYER VELLAVE" avec le bailleur ALLIADE HABITAT intervenue en septembre 2018, ALLIADE HABITAT a mis en place un Comité Territorial de Développement afin de continuer à maintenir les liens essentiels avec les acteurs locaux du territoire : partenaires institutionnels, fédération française du bâtiment et entreprises, associations locales. Il se réunit deux fois par an.

Le Comité Territorial de Développement est une instance consultative, qui permet des échanges sur les thèmes suivants :

- Projets de développement,
- Déroulement du plan stratégique patrimonial à 10 ans,
- Présentation des indicateurs d'activité : satisfaction client, cohésion sociale, attributions, etc...

Pour la période de 2021 à 2023, ALLIADE HABITAT souhaite mettre à jour la liste des 15 membres composant son Comité Territorial de Développement et souhaiterait compter un représentant du Conseil Municipal au sein de cette instance, compte tenu de l'importance du parc de logements situé sur Annonay dans son patrimoine.

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Danielle MAGAND.

Aucune autre candidature n'étant proposée,

VU l'avis favorable de la commission générale du 16 avril 2021

**DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**DESIGNE** Madame Danielle MAGAND en qualité de représentante du Conseil Municipal de la Ville d'Annonay afin de siéger au sein du Comité Territorial de Développement d'ALLIADE HABITAT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 28/04/21  
Affiché le : 29/04/21  
Transmis en sous-préfecture le : 29/04/21  
Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

29 AVR. 2021